## GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé				
Département(s)	DFFI	Date	30 octobre 2025	
Numéro	25.171	Heure	22h09	

Auteur-e(-s): Groupe socialiste

Lié à (facultatif):
ad 25.037

Titre: Compenser pleinement les charges de centre

## Contenu:

Le Conseil d'État est prié de transmettre au Grand Conseil un rapport analysant la question de la compensation des charges de centre dans le système péréquatif intercommunal actuel et, le cas échéant, de proposer les mesures permettant de compenser pleinement ces charges.

## Développement (obligatoire) :

Les charges de centre supportées par certaines communes ont clairement été identifiées dans le rapport BSS de septembre 2020, par exemple dans les domaines de la culture, des sports et des loisirs. Ces charges sont aujourd'hui compensées par un versement de 6 millions de francs à la ville de Neuchâtel et de 6 millions de francs répartis entre les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Or, en l'état, le rapport BSS explique clairement que ce montant a été fixé de manière politique et non déterminé « scientifiquement ». Il s'agit aujourd'hui de faire le point sur ces charges de centre et leur compensation, notamment au vu de la tendance existante au renforcement de l'importance régionale des centres urbains.

Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Romain Dubois			
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	
Marius Hofer	Antoine de Montmollin	Anne Bramaud du Boucheron	
Marinette Matthey	Célia Jeanneret	Laetitia Mauerhofer	
Emma Gossin	Yasmina Produit	Katia Della Pietra	
Misha Müller	David Moratel	Eric Flury	
Patricia Sörensen	Hugo Clémence	Sandrine Chauvy	
Emil Margot	Christian Mermet		